

Commission INFORMATION & COMMUNICATION

Mardi 22 janvier 2015
Salle du conseil municipal
10:00 – 12:00

Présents : Monique DELCAUSSE – Brigitte TUERY – Séverine VEQUAUD – Brigitte MARTIN – René MOUYSSET – Franck CHINCHOLLE – Jean-Louis COUDERC – Bernard MARTIN

L'objet de cette réunion est d'aborder les quelques points prioritaires de communication à destination des habitants.

- ✓ Mieux assurer la visibilité du travail du CM :

Puisque la date et le compte rendu de chaque commission extra municipale sont maintenant inclus dans le bulletin municipal, il faut améliorer la compréhension des délibérations du CM qui sont publiés in-extenso.

Pour ce faire, il est proposé de préparer, avant la tenue du conseil municipal, un dossier d'appui pour les conseillers municipaux présentant les grandes lignes des sujets sur lesquels ils auront à délibérer. Ce dossier sera établi par les élus de la commission Information.

A l'issue du conseil un compte rendu sera rédigé par le secrétaire de séance avec l'aide des autres conseillers. Ce compte rendu sera affiché au tableau de la mairie et diffusé dans le bulletin en remplacement des délibérations (quelquefois difficilement compréhensibles).

Nota : un compte rendu est obligatoire et devrait être affiché à la porte de la mairie dans la huitaine qui suit (code des collectivités locales L 2121-25)

De plus, il sera diffusé aux correspondants de presse de Centre Presse et de la Dépêche.

- ✓ Comment assurer une veille efficace sur les informations à diffuser :

Pris pour exemple, le domaine de l'urbanisme est caractéristique d'une info en mouvement. Toutes les demandes sont obligatoirement déposées en mairie, il est donc facile d'avoir l'information sur les chantiers qui s'ouvrent et les réalisations qui se font : réfection de toit, modification de façade, maison neuve, etc. ... La liste des dossiers traités sera publiée dans le bulletin.

D'autres pistes doivent être recherchées et notamment le lieu et les moyens de convergence de ces informations (adresse électronique, équipe de veille, ...)

- ✓ Comment améliorer le "relationnel" des responsables municipaux avec les habitants :

Il est constaté un manque de communication sur les rencontres et les contacts officiels avec les Institutions, des responsables économiques, artistiques, etc.

Il est proposé de relater ces moments de façon plus systématique au travers du bulletin municipal.

De même il serait intéressant d'instaurer une rubrique "mise au point" ou "coin de la réalité" dans le bulletin au même titre que le "coin de la citoyenneté" qui permet de rappeler les droits et les devoirs de chacun.

- ✓ Organiser la mise à jour du site Internet :

Une réunion spécifique de quelques-uns se tiendra le lundi 2 février au bureau de l'office de tourisme à 10:00.

- ✓ Définir l'image que l'on veut donner de la commune :

Ce travail est aussi traité par la commission Développement Économique et Touristique. Les modalités de travail sur ce sujet seront à définir entre les deux commissions.

D'autre part, un groupe doit se réunir le 4 février pour réaliser le nouveau "dépliant d'appel" de l'office de tourisme.

Prochaine réunion jeudi 02 avril 2015

10:00 salle du conseil à la mairie